

Déclaration UE de conformité selon le règlement EPI (UE) 2016/425



Fabricant : UNICO GRABER AG, Stöckackerstrasse 30, 4142 Münchenstein / Suisse, confirme que l'équipement de protection individuelle (EPI) répertorié est conforme aux directives du règlement EPI (UE) 2016/425 ; Lorsque la norme harmonisée EN 166:2001 a été transposée dans le droit national, la norme nationale est également applicable. L'EPI répertorié ci-dessous a été testé par des laboratoires d'essais indépendants et évalué et certifié par l'organisme notifié spécifié. Vous pouvez retrouver les certificats correspondants en utilisant le code QR ou le lien ci-dessous.
www.unicograber.com



| | |
|--|--|
| Nom du produit: | UG-9 Horizon |
| Ligne de produit: | UNICOindividual |
| Propriété du produit: | possibilité de correction de la protection |
| Caractéristiques générales de produit : | lunettes à branches |
| Équipement: | Clip: optional |
| Résistance mécanique (monture) : | F |
| Groupe de produit: | HIGHVISION |
| Normes EN: | PPE Regulation (EU) 2016/425 |
| Aide au portage: | crochet auriculaire |
| Autonomie (utilisation): | Utilisation continue |
| Composant du produit: | Les instructions et informations du fabricant sont incluses avec le produit. |

Catégorie de risque (règlement EPI): Catégorie II - équipement de protection pour se préserver des dangers



Description du produit

UNICOindividual - Pour une vue sûre. Les lunettes de protection correctrices assurent le parfait équilibre entre la correction visuelle et la protection oculaire contre les dangers mécaniques, chimiques et/ou optiques. L'objectif est de parvenir à une protection optimale ainsi qu'à la satisfaction des besoins individuels et des exigences professionnelles. Il est primordial que les verres et la monture des lunettes de protection correctrices aient été vérifiées en tant qu'équipement dans son ensemble, seule manière de garantir la classe de résistance adaptée. Un investissement payant!

| | |
|---------------------------------|---|
| Numéro d'article: | 3791 7002 00 |
| Couleur de monture: | smoke blue |
| Exécution: | - |
| Type de vitrage: | 2-1.2 UG 1 F |
| Taille: | 52/16 |
| Classe de résistance: | F |
| Teinte de coloration : | clear |
| Revêtement: | Protection anti UV anti-buée résistant aux rayures |
| Matériau oculaire: | Polycarbonat |
| Code secteur d'activité: | Construction de véhicules/avions Industrie chimique Industrie métallurgique Industrie pharmaceutique Ingénierie mécanique Technologie médicale/laboratoires |

Optique **Classe 1** avec des exigences particulièrement élevées en matière de performances visuelles pour une utilisation continue selon EN166:2001

IMPORTANT :

Si les lunettes de sécurité sont utilisées de manière inappropriée ou sont modifiées de manière permanente de quelque manière que ce soit (par exemple, retrait de pièces individuelles telles que la protection latérale, etc.), toute action en responsabilité contre le fabricant expire. Les fiches techniques correspondantes sont déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Autorité de certification: NB 0194; INSPEC International Ltd.; 56 Leslie Hough Way, Salford; GB-Greater Manchester M6 6AJ

Certificat de type UE: EC1839

La déclaration de conformité UE a été créée selon le certificat de type CE: EC1839

CH-Münchenstein, 15.06.2019



Dominique Graber, CEO